

Partenariat FNUJA

Conditions privilégiées réservées aux avocats

« Offre Spéciale Eté » jusqu'au 30 septembre 2008

Voyagez en toute tranquillité et bénéficiez de confortables capacités de paiement.
Votre carte Visa, Visa Premier
Gratuite la 1^{ère} année
Cotisation annuelle à partir de 34 € TTC la 2^{ème} année, selon le type de carte⁽¹⁾.

GESTION DE COMPTE

▶ BANQUE AU QUOTIDIEN⁽¹⁾

Votre convention de compte privé ou professionnel et les services essentiels HSBC, notamment :

- Une carte bancaire : Visa, Visa Premier, Visa Infinite⁽²⁾
- Un accès direct et gratuit à la gestion de vos comptes sur Internet ou le WAP⁽³⁾⁽⁴⁾
- Une facilité de caisse personnalisable avec une franchise d'agios⁽⁵⁾
- L'assurance de vos moyens de paiements et une assistance téléphonique⁽⁶⁾

Gratuité la 1^{ère} année

Selon le type de carte bancaire et de convention, cotisation mensuelle à partir de 7,50 € TTC la 2^{ème} année

▶ PACKAGE TRANSFERT DE COMPTE

ISILIS : service gratuit de prise en charge du changement de domiciliation bancaire auprès des organismes préleveurs et créditeurs pour votre compte privé et/ou professionnel.

FINANCEMENT DE PROJETS

- ▶ **Toute une gamme de financements spécifiques** pour répondre à vos besoins professionnels comme privés, ou bien des conditions particulières et privilégiées si vous êtes Etudiant.

▶ PRET IMMOBILIER⁽⁷⁾⁽⁹⁾

Financement à 100 % de la valeur du bien (hors frais de notaire et de garanties)⁽¹⁰⁾ avec un taux préférentiel et l'exonération des frais de dossier.

▶ FINANCEMENT DU TRANSFERT D'ACTIVITE LIBERALE EN SEL⁽⁵⁾

(Ou autre forme de personne morale).

HSBC PREMIER

Avec HSBC Premier, le monde vous offre ce qu'il y a de meilleur :

- ▶ **Une reconnaissance en France comme à l'étranger**
- ▶ **Une expertise en gestion patrimoniale et financière**
- ▶ **Des services internationaux uniques au monde**
- ▶ **Des avantages exclusifs grâce au Programme Privilège Home&Away.**

HSBC, EN QUELQUES MOTS

- ▶ Un réseau mondial
- ▶ Une présence active et ancienne auprès des Avocats.
- ▶ 320 Conseillers Professionnels à votre écoute.
- ▶ Une offre complète et adaptée à chaque étape de votre vie professionnelle comme privée.

Trouver une agence proche ?

- ▶ HSBC Relations Clients :

0 810 2 4 6 8 10

- ▶ Par Internet : www.hsbc.fr

(1) Le contrat et les informations le concernant vous seront communiqués lors d'un entretien à votre agence. Vous bénéficierez d'un droit de rétractation que vous pourrez exercer sans pénalités et sans en indiquer le motif au moyen d'un bordereau de rétractation joint au contrat dans un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. (2) Ces cartes ne sont pas proposées par toutes les agences HSBC. Nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller. (3) Hors coût de communication. (4) Ce service n'est pas disponible dans l'ensemble des réseaux de la marque HSBC. Nous vous invitons à vous renseigner préalablement auprès de votre conseiller. (5) Offre valable sous réserve d'acceptation de votre dossier. (6) Dans la limite des dispositions prévues par la notice d'information. (7) Offre valable sous réserve d'acceptation de votre dossier et de la domiciliation de vos revenus. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la date de réception de l'offre. Si la vente est subordonnée à l'obtention d'un prêt et si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser l'intégralité des sommes versées. (8) Offre valable sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'emprunteur bénéficie d'un droit de rétractation de 7 jours à compter de la date à laquelle il aura accepté l'offre. (9) Les fonds seront mis à votre disposition à l'expiration du délai de rétractation. (10) Offre valable sous réserve d'acceptation de votre dossier.

HSBC



Votre banque, partout dans le monde